

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

HELIOWATT

Dernière mise à jour : Mai 2026

1. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les prestations et ventes réalisées par :

HELIOWATT

Statut juridique : Entreprise individuelle

SIRET : 10329514300012

Code NAF : 4789Z

Adresse : 47 rue Vivienne, 75002 Paris

Téléphone : 06.72.81.00.61

E-mail : Heliowatt.contact@gmail.com

Ci-après dénommée « le Vendeur ».

2. OBJET

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles HELIOWATT commercialise et installe des solutions d'énergie solaire, notamment :

- panneaux photovoltaïques ;
- batteries de stockage ;
- équipements électriques associés ;
- structures au sol ;
- prestations de conseil ;
- étude de faisabilité ;
- maintenance et suivi;
- travaux d'électricité;
- installation borne de recharge de véhicules électriques;
- système de sécurité intérieure extérieur d'un domicile.

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

3. DEVIS ET COMMANDE

Les devis émis par HELIOWATT sont valables pendant une durée de 30 jours sauf mention contraire.

La commande est considérée comme définitive après :

- signature du devis ;
- acceptation des présentes CGV ;
- versement éventuel d'un acompte.

HELIOWATT se réserve le droit de refuser une commande en cas de litige antérieur, d'impayé ou d'impossibilité technique.

4. TARIFS

Les prix sont exprimés en euros.

Conformément au régime fiscal applicable, la TVA est :

- soit non applicable selon l'article 293 B du CGI ;
- soit appliquée au taux légal en vigueur.

Les tarifs peuvent être modifiés à tout moment, mais les prestations seront facturées au tarif en vigueur au moment de la signature du devis.

5. MODALITÉS DE PAIEMENT

Sauf mention contraire sur le devis :

- acompte de 30 % à la commande ;
- solde payable à la fin des travaux ou à la livraison.

Les moyens de paiement acceptés sont :

- virement bancaire ;
- chèque ;
- espèces dans la limite légale;
- autres.

En cas de retard de paiement, des pénalités seront automatiquement appliquées.

Le taux des pénalités de retard correspond au taux directeur semestriel de la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points.

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € sera également due conformément aux articles L441-10 et D441-5 du Code de commerce.

6. DÉLAIS D'INSTALLATION ET DE LIVRAISON

Les délais sont donnés à titre indicatif.

HELIOWATT ne pourra être tenu responsable d'un retard causé par :

- intempéries ;
- rupture fournisseur ;
- retard administratif ;
- absence du client ;
- force majeure.

Le client s'engage à permettre l'accès au chantier dans des conditions normales de sécurité.

7. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le client s'engage à :

- fournir des informations exactes ;
- garantir l'accès au site ;
- disposer des autorisations nécessaires ;
- signaler toute contrainte technique connue.

Le client reste responsable des déclarations administratives non incluses dans le devis.

8. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les équipements fournis restent la propriété de HELIOWATT jusqu'au paiement intégral des sommes dues.

9. GARANTIES

Les produits bénéficient des garanties légales applicables.

Les garanties constructeur s'appliquent selon les conditions propres aux fabricants.

HelioWatt peut proposer une durée différente stipulé au contrat.

La garantie ne couvre pas :

- mauvaise utilisation ;
- modification non autorisée ;
- dommages liés à des événements extérieurs ;
- défaut d'entretien.

10. RESPONSABILITÉ

HELIOWATT est soumis à une obligation de moyens.

La responsabilité de HELIOWATT ne pourra être engagée en cas :

- de mauvaise utilisation du matériel ;
- d'intervention d'un tiers ;
- de force majeure ;
- de pertes indirectes.

Les économies d'énergie annoncées sont estimatives et peuvent varier selon les habitudes de consommation, les conditions météorologiques et les performances du réseau.

11. DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément au Code de la consommation, le client particulier dispose d'un délai de rétractation de 14 jours pour les contrats conclus à distance ou hors établissement.

Le délai court à compter de la signature du devis.

Le client peut exercer ce droit par courrier recommandé ou e-mail dénué d'ambiguïté.

En cas de demande expresse de démarrage des travaux avant la fin du délai de rétractation, le client reste redevable des prestations déjà réalisées et peut devoir l'intégralité du devis.

12. ANNULATION

En cas d'annulation par le client après validation de la commande :

- l'acompte pourra être conservé ;
- les frais déjà engagés seront facturés.

13. DONNÉES PERSONNELLES

Les données collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de la relation commerciale.

Conformément au RGPD, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

Toute demande peut être adressée à l'adresse e-mail de HELIOWATT.

14. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les supports, visuels, études, documents techniques et contenus produits par HELIOWATT restent sa propriété exclusive.

Toute reproduction sans autorisation est interdite.

15. FORCE MAJEURE

La responsabilité de HELIOWATT ne pourra être engagée en cas d'événement imprévisible, irrésistible et extérieur empêchant l'exécution normale des prestations.

16. MÉDIATION ET LITIGES

En cas de litige, les parties rechercheront une solution amiable avant toute action judiciaire.

Le client consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation qui sera désigné ultérieurement par HELIOWATT.

À défaut d'accord amiable, les tribunaux compétents seront ceux du ressort du siège social de HELIOWATT.

17. ACCEPTATION DES CGV

La signature du devis ou le règlement d'un acompte vaut acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.